

Erguël Sports et la Clientis signent un partenariat unique

SAINT-IMIER

Après un report d'un an, l'assainissement de la patinoire débutera ce printemps. Les problèmes d'accès, d'entrée et d'accueil seront bientôt un mauvais souvenir.

PAR AUDE ZUBER

«**T**ous les feus sont au vert! Nous avons reçu les dernières autorisations de permis de construire pour la nouvelle patinoire et avons trouvé le financement», a déclaré, hier, devant la presse, Patrick Tanner, président d'Erguël Sports SA. Pour rappel, le coût total du projet est estimé à environ six millions de francs. Les dix communes membres souscrivent un capital action de 2 106 000 francs. Le Conseil du Jura bernois (CJB) a octroyé le plus gros crédit de son histoire à ce projet, soit 551 000 francs. Un emprunt bancaire couvre le



C'est une patinoire par et pour la région: un projet fort!

PATRICK TANNER
PRÉSIDENT DE ERGUËL SPORTS SA

solde du financement. La Clientis Caisse d'Épargne Courtelary contribuera financièrement aux frais de fonctionnement de la nouvelle infrastructure. «Nous avons préféré investir de l'argent dans la région, plutôt que dans un projet zurichois», a expliqué son directeur, Rémy Deflippis. Une somme jugée importante, dont le montant n'a pas été révélé. «Cet apport sera réinvesti pour les clubs juniors. Nous allons leur baisser le prix de la location de la patinoire», a indiqué Patrick Tanner. En échange, l'entreprise don-



Le directeur de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, Rémy Deflippis, s'engage symboliquement envers le président de Erguël Sports SA, Patrick Tanner, à parrainer la future patinoire. AUDE ZUBER

nera son nom à la future patinoire: la Clientis Arena. La population du Vallon aura, elle aussi, sa patinoire parrainée, à l'instar de la Postfinance Arena, à Berne, ou de la Tissot Arena, à Bienne. «Nous pouvons aujourd'hui confirmer que c'était la bonne décision de reporter l'assainissement de la patinoire d'Erguël en 2018», a précisé Patrick Tanner, maire de Saint-Imier. Cette année supplémentaire a permis à la commission de construction de peaufiner certains points techniques et de renégocier toutes les offres. «Cela en aura valu la peine, car nous sommes parvenus à augmenter la part à 65% des entre-

prises locales (sur le territoire des dix communes membres) et régionales qui participent au projet», a expliqué, avec fierté, Gérard Py, membre du Conseil d'administration.

Commandes locales

Seules les prestations n'étant pas disponibles dans la région ont été commandées ailleurs en Suisse, a ajouté Gérard Py. C'est par exemple le cas pour les bandes de la patinoire. Et Patrick Tanner de compléter avec conviction: «C'est une patinoire par et pour la région: un projet fort!»

Par rapport au plan initial, quelques révisions ont dû être effectuées. La charpente pré-

vue en bois ne verra finalement pas le jour. «C'est trop cher et trop compliqué techniquement. Nous avons alors opté pour une structure métallique», a précisé le maire imérien.

Une fois assainie, la patinoire verra son efficacité énergétique augmenter. L'enveloppe du bâtiment (isolation et étanchéité) sera revue. De plus, un toit en partie en verre permettra de bénéficier de la lumière du jour.

Côté utilisateurs, elle bénéficiera d'une future place d'accueil située sur le parking existant qui s'ouvrira sur un escalier généreux conduisant à une galerie placée au premier étage et

équipée d'un bar.

Les amateurs de glace ne sont pas les seuls gagnants, puisque la nouvelle patinoire pourra être louée pour accueillir des manifestations en tous genres.

Gratuit pour les jeunes

Les communes qui ont accepté de rejoindre Erguël Sports SA participeront à l'action pass-sport. Une offre qui permettra aux enfants jusqu'à 16 ans d'accéder gratuitement à la nouvelle patinoire, au bassin de natation et à la piscine extérieure.

Les travaux débuteront le 19 mars, à fin de la saison de hockey. L'ouverture est prévue à la mi-octobre.

EN BREF

TRAMELAN

Administration fermée lundi matin

L'administration communale (Grand-Rue 106 et Promenade 3) sera fermée lundi matin 29 janvier en raison de mises à jour informatiques. Les bureaux communaux seront ouverts l'après-midi dès 14h sous réserve de la prolongation de l'inaccessibilité aux logiciels informatiques. La déchetterie sera ouverte selon l'horaire habituel. **COMM**

BKW

Plus fort dans le domaine du métrage

Le groupe énergétique bernois BKW a acquis la société Jermann Ingenieure + Geometer, basée à Arlesheim (BL), qui propose des solutions dans le métrage, la géoinformation et l'urbanisme. Cette nouvelle acquisition permettra d'étoffer les prestations proposées sur le plan géographique, indique hier le groupe bernois. Fondée en 1952, la société Jermann Ingenieure + Geometer emploie 90 personnes. **ATS**

CHASSERAL

Initiation à la randonnée

La société La Sportive Plateau de Diesse met sur pied une matinée d'initiation au ski de randonnée gratuite, sur les pentes de Chasseral. Il est nécessaire d'avoir un équipement complet: vêtements ad hoc, chaussures, skis, peaux et bâtons. Cette matinée sera donnée le dimanche 4 février, de 8h30 à midi. Rendez-vous au Télési de Nods. Inscriptions sur: lasportive.ch/skirando **UK**

L'unité d'accueil est au complet

MOUTIER

Laetia Waeber a été nommée au poste de juriste



Le Gouvernement jurassien a désigné Laetia Waeber au poste de juriste au sein de l'Unité d'accueil de Moutier. Agée de 30 ans, Laetia Waeber est titulaire du brevet d'avocate. Elle a travaillé au Service juridique de la Ville de Neuchâtel et est actuellement juriste auprès de l'Administration fédérale des contributions à Berne. Domiciliée à La Chaux-de-Fonds,

elle s'établira dans le Jura. Elle entrera en fonction le 1er mai. Avec cet engagement, la nouvelle structure chargée d'organiser et de coordonner tous les travaux en vue de l'accueil de Moutier dans le Jura est désormais au complet. **RPJU-MPR**

On prépare le transfert

MOUTIER

Le Gouvernement jurassien et les autorités prévôtoises se sont rencontrées pour préparer le transfert de la ville dans le canton du Jura, en attendant le début des négociations proprement dites entre les deux cantons.

Les travaux préparatoires en vue du transfert de Moutier dans le canton du Jura ont été au centre d'une récente rencontre entre le Gouvernement jurassien et le Conseil municipal de Moutier.

Si les négociations proprement dites entre les cantons du Jura et de Berne ne débiteront qu'après la décision de la Préfecture du Jura bernois au sujet des recours encore pendants, les deux cantons ont déjà mis en place des structures dédiées et lancé les premiers travaux préparatoires.

La ville de Moutier se prépare également activement.

Anticiper les changements à venir

Le Conseil municipal a notamment indiqué qu'à l'interne, toutes les tâches liées à la procédure de transfert seront placées sous la responsabilité de l'exécutif communal, le chancelier municipal assurant les tâches de coordination. Il est souhaité qu'une ressource supplémentaire puisse seconder la structure mise en place. La Municipali-

té mène également des réflexions avec différents partenaires, notamment sur le plan économique, pour anticiper les changements à venir.

Echanger toutes informations utiles

La rencontre, qui s'est déroulée dans un très bon climat, a également permis de rappeler le processus d'adoption du concordat intercantonal, qui doit être accepté par les deux parlements puis les populations jurassienne et bernoise. Cet accord, qui fixe les

grands principes du transfert, fera l'objet d'une négociation entre les deux exécutifs cantonaux.

Gouvernement et Conseil municipal ont encore affirmé leur volonté commune d'échanger toutes informations utiles en vue du transfert de la ville dans le canton du Jura et de collaborer de manière ouverte et sereine, dans le respect de l'ensemble des partenaires et des procédures en vigueur dans les deux cantons et au niveau fédéral. **RPJU-MPR**